



FNEC-FP-FO

Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

6-8 rue Gaston Lauriau 93513 Montreuil cedex

Tél : 01 56 93 22 22 Mél : fnefcfp@fo-fnefcfp.fr

FO reçu au Ministère de l'Éducation Nationale le 17 mai 2018

Un enjeu : l'avenir du CNED, de ses personnels et les conditions de travail

1. L'avenir du CNED et le contrat d'objectif et de performance (COP) : Alerte !

Pour FO, le CNED a effectué sa transformation numérique et poursuit son développement. Lorsque le ministère sollicite le CNED, tous les agents participent et les missions qui nous ont été confiées ont toujours été honorées. Les personnels s'interrogent : pourquoi le ministère n'a-t-il pas signé le COP présenté dès le mois de Mars. Que signifie la mission d'inspection qui conditionne la signature ? Le Directeur Général du CNED s'étonne lui-même de cette absence de signature. Cette indécision ne fait que nourrir une situation anxiogène. Dans ce contexte, nous demandons des assurances sur l'avenir du CNED.

Pour le ministère : cette mission de l'inspection générale porte sur plusieurs opérateurs de l'État. Le ministère a toujours besoin d'un opérateur chargé de l'enseignement à distance, **mais il faut regarder comment améliorer le fonctionnement, comment être plus efficace. Le CNED doit être plus opérationnel !** Poitiers centralise les sièges de 3 opérateurs, le CNED, Canope et l'ESEN qui peuvent opérer des rapprochements et mettre en œuvre des synergies.

Pour FO, le cadre donné permet des fusions entre ces établissements, ce que le ministère ne dément pas même si il assure que cette mission n'a pas vocation de dire qu'il y a un opérateur de trop.

FO signale que d'autres missions d'audit très coûteuses (VERTONE : 4,7 millions d'euros) ont déjà été menées par le passé sans améliorer la situation de l'établissement. FO demande à quelle date sera remis le rapport de la mission d'inspection.

Le ministère répond que cette mission n'aura pas un coût très élevé et qu'il nous communiquera l'échéance de remise du rapport.

2. Entretien des bâtiments du CNED : Urgence !

Sur le thème de l'avenir du CNED, FO a abordé la question de l'état des bâtiments des sites du CNED. Comment garantir l'avenir des personnels en laissant les locaux dans cet état :

Il pleut dans certains bureaux à Grenoble, il n'y a pas de chauffage ni de climatisation à Vanves, le bâtiment de Lyon est amianté et ne peut donc pas subir de travaux... Lors des 2 derniers CHSCT, FO a demandé un plan pluriannuel de rénovation. Dans le cadre de la gestion des bâtiments de France et afin d'améliorer et de maintenir de bonnes conditions de travail, **FO demande qu'un soutien financier des tutelles soit mis en place comme gage de confiance sur l'avenir de l'établissement.** Nous invitons la conseillère sociale à venir constater par elle-même sur le site de Vanves les conditions de travail dans le bruit permanent des travaux et dans des bureaux à la moquette insalubre.



Le ministère prend note des demandes de FO et indique qu'il n'est pas en mesure d'apporter une réponse immédiate.

FO rappelle que le CNED a déjà entrepris des démarches auprès de la direction du patrimoine pour financer des travaux d'étanchéité des toitures. **Il y a urgence !**

3. ParcoursSup, fin de la gratuité des études supérieures : inacceptable !

Le référencement du CNED dans ParcoursSup a eu pour conséquence une augmentation de la charge de travail de nombreux collègues et la suppression du tarif subventionné pour les étudiants de BTS sous statut « scolaire ». Chaque étudiant doit désormais payer plus de 900 € pour s'inscrire en BTS au CNED.

Le CNED est-il le laboratoire de la fin de la gratuité des études supérieures ? La FNEC-FP-FO opposée au dispositif ParcoursSup ne peut accepter cette entorse à la gratuité des études supérieures.

Le ministère prend note de cette décision qu'il semble ignorer et se fait préciser le statut scolaire des étudiants au CNED. Sur cette question également, il nous indique que la réponse sera apportée ultérieurement.

4. Pass éducation : les personnels du CNED toujours exclus !

La FNEC-FP-FO par courrier de son secrétaire général, Hubert Raguin en 2016 avait demandé que tous les personnels de l'éducation nationale puissent bénéficier du Pass éducation. Cette demande a en partie été satisfaite sauf pour les personnels du CNED, ce qui est à nos yeux incompréhensible. **FO remet donc à nouveau le courrier de 2016 et exige que tous les agents du CNED puissent bénéficier du pass éducation.**

Le ministère comprend notre étonnement, nous indique qu'il ignorait cette situation et en profite pour réaffirmer la nécessité de la mission d'inspection pour avoir une vision claire du CNED. Il prend note de la question et apportera une réponse après étude de notre demande.

5. Prime Interministérielle (PIM) restauration : augmentation urgente !

FO demande que la subvention interministérielle repas de 1,24 € par repas soit réévaluée.

Le ministère répond que cela ne dépend pas uniquement de sa compétence mais que notre revendication sera remontée.

6. Revalorisation et requalification des postes

Les métiers du CNED ont évolué, les agents ont su s'adapter aux nouvelles technologies et ont acquis de nouvelles compétences. Beaucoup d'agents de catégorie C exercent des missions de catégorie B, y compris dans l'encadrement de petites équipes.

FO demande la reconnaissance de cette montée en compétence par des requalifications de postes.

Ce repyramidage devrait aujourd'hui avoir cette image :

- 30 % de Cat. C
- 40 % de cat. B
- 30 % de cat. A

C'est au travers des Listes d'Aptitude et Tableaux d'Avancement, prévus par nos statuts, que ces requalifications doivent s'effectuer.

Le ministère nous indique que cette situation est connue et qu'on la retrouve dans d'autres établissements. Notre revendication sera communiquée au DGRH.

Nous ajoutons que les personnels administratifs et techniques (ATRF) du CNED subissent des progressions de carrière plus lentes que les agents de même catégorie exerçant dans d'autres établissements ou dans les EPLE.

FO exige que les agents du CNED soient traités comme les autres et que le CNED soit associé obligatoirement aux CAPA.

7. Enseignants Nommés au CNED (PACD, PALD) : revalorisation des carrières tout de suite !

FO demande que les postes d'enseignants en poste adaptés au CNED soient sanctuarisés et par conséquent inscrits dans les BOP prévus à cet effet.

Par ailleurs, FO constate que la progression de carrière des enseignants nommés au CNED est retardée du fait de l'absence de mise en place des rendez-vous de carrière prévus dans le dispositif PPCR. D'après le DG, il y a un problème de faisabilité, et le CNED est toujours en discussion avec la DGRH du MEN pour savoir qui assure la procédure PPCR pour les enseignants

nommés. **FO demande où en sont ces discussions et exige le respect des progressions de carrière. Les personnels n'ont pas à payer l'impréparation du dispositif PPCR que nous continuons à combattre.**

8. Revalorisation de carrière des PTO

Les salaires de ces collègues sont bloqués depuis plus de 10 ans alors que les ouvriers d'état du ministère de la défense ont obtenu une augmentation. **FO exige la revalorisation des carrières de ces collègues et l'alignement sur les ouvriers d'état du ministère de la défense.** Nous signalons que cette revendication a également été transmise à la DRH du CNED qui nous a promis une réponse conjointement avec Canopé où travaillent également des PTO.

Notre interlocutrice nous indique qu'elle ne connaît pas ce dossier mais qu'elle communiquera notre revendication au DGRH.

9. Situation des enseignants affectés sur le site de Rennes : respect du statut !

La diversité des situations des enseignants affectés sur le site du CNED de Rennes est source d'iniquité et donc de conflit :

4 enseignants recrutés sur poste à profil par le directeur de site sont soumis au régime horaire et de congés du CNED sans bénéficier du régime indemnitaire (IFTS) des enseignants détachés qui exercent les mêmes missions. **FO demande que ces enseignants bénéficient de l'IFTS conformément à leur mission.**

7 TZR nommés à l'année (mouvement académique des TZR) parmi lesquels 1 à temps plein est soumis au régime horaire du CNED et 6 à temps partiel ou à temps partagé (complément de service dans un autre établissement) doivent 36 heures par semaine et bénéficient des vacances scolaires.

FO revendique pour ces enseignants nommés lors du mouvement académique : 1h d'enseignement = 2h de présence au CNED (soit 36 h pour un certifié et 30 h pour un agrégé) et les vacances scolaires.

Notre interlocutrice prend note et questionnera le DGRH.

FO fidèle à ses engagements poursuivra à tous les niveaux son intervention. Les menaces pèsent sur l'avenir du CNED. Les réponses concernant le COP et la mission d'inspection sont plus qu'inquiétantes concernant l'avenir du CNED et le maintien de toutes ses activités. Nous devons être extrêmement combatifs pour nous opposer à tout projet de fusion avec d'autres opérateurs de l'État comme Canopé ou l'ESEN car ces rapprochements entraînerait une nouvelle vague de suppressions de postes et de réorganisation dont les personnels du CNED ne veulent plus.

FO appelle les personnels à :

Résister,

Revendiquer,

Reconquérir.